

**LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN EN AFRIQUE
ET DANS L’OCÉAN INDIEN :
usage, variétés et structure¹**

Chantal Lyche et Ingse Skattum
Université d’Oslo

1. Introduction

Si la constitution de grandes bases de données numérisées et accessibles en ligne a explosé ces dernières années (voir en particulier les travaux de l’ELRA <http://www.elra.info/> et de CLARIN <http://www.clarin.eu/external/> au sein de l’Europe), le français dans sa diversité francophone reste encore, pour sa description, tributaire de corpus rassemblés par des chercheurs solitaires et sont, de ce fait, méconnus ou indisponibles. Certaines tentatives remédient à l’heure actuelle à cet état de fait (Durand, Laks, Lyche, 2005, Dister *et al.*, 2008), mais aucune entreprise ne s’est penchée exclusivement sur les variétés du français en Afrique. C’est pour combler ce manque qu’a été lancé le projet *Le français contemporain en Afrique et dans l’Océan Indien : usage, variétés et structure* (CFA)², qui vise à la description et à la comparaison d’un ensemble de variétés de français parlées au sud du Sahara et dans l’Océan Indien. Le projet CFA se propose également de cerner les caractéristiques communes aux variétés africaines, partant de l’hypothèse qu’il existe un français panafricain qui transcende les différents contextes sociolinguistiques et les différents substrats, et que cette « variété » panafricaine s’inscrit dans un cadre plus vaste, le français panlectal (Chaudenson *et al.*, 1993).

Les variétés qui constituent notre base empirique seront décrites et analysées selon trois axes : phonologie, syntaxe et sociolinguistique, mais sans cloisons disciplinaires nettes et avec un soin particulier à l’analyse des interfaces. Notre ambition est de proposer, à terme, un ensemble de données numérisées, partiellement transcrites et alignées, qui viendront s’ajouter aux données du projet *Phonologie du français contemporain : usage, variété et structure* (PFC). Jusqu’à présent, les volets phonologique et sociolinguistique du projet ont été privilégiés.

Cette présentation du projet CFA s’articulera comme suit : après avoir brièvement exposé la collaboration avec le projet PFC (2), nous présenterons le

¹ Pour une présentation plus détaillée, voir Dister *et al.* (2008) ou Lyche et Skattum (à paraître a).

² L’abréviation CFA vient de l’appellation anglaise, *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean*. Le projet a été initié en 2006 par I. Skattum et C. Lyche, mais il n’aurait jamais pu voir le jour sans l’engagement et le soutien de collaborateurs en Afrique et en France ; qu’ils soient tous ici remerciés. Soulignons en particulier que le protocole a été le fruit d’une concertation régulière.

protocole sociolinguistique (3) avant de rendre compte des travaux terminés ou en cours (4).

2. CFA et PFC

Le projet CFA³ s'inscrit au sein du projet PFC⁴ pour la partie phonologique, adoptant de ce fait le protocole de base (Durand et Lyche, 2003 ; Durand, Laks et Lyche, 2005). Ce protocole, de type labovien, inclut deux tâches de lecture (liste de mots, texte) et deux registres de parole continue (entretien semi-directif et conversation libre entre deux personnes se connaissant). Le programme PFC recueille des données phonologiques comparables pour toute la francophonie et inclut à ce jour 6 points d'enquête en Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) ainsi qu'un point d'enquête à l'île de la Réunion, tous consultables dans la base PFC. Si les exigences du protocole ont imposé le recrutement de locuteurs scolarisés, capables d'effectuer les tâches de lecture avec une certaine aisance, ce choix, légitime dans un projet à dessein phonologique, ne l'est plus dès que l'on inclut les aspects sociolinguistiques et syntaxiques. Pour le projet CFA, nous avons ainsi établi un protocole qui enrichirait le protocole PFC, sans l'altérer. Le protocole CFA permet par conséquent de prendre en compte le français de locuteurs du français langue seconde et de différents niveaux de compétence.

3. Le protocole sociolinguistique

La méthodologie et les principes qui sous-tendent l'approche sociolinguistique se donnent comme objectif (1) d'assurer la validité des données à l'aide de critères de sélection adaptés aux objectifs, (2) de mettre les données sociolinguistiques obtenues en rapport avec les traits phonologiques et syntaxiques définis à travers l'analyse des enregistrements et (3) d'étudier les usages et attitudes linguistiques envers le français et les langues en contact.

Nous exposerons dans un premier temps les critères retenus pour la sélection des points d'enquête et des témoins pour envisager ensuite l'incidence des registres sur la forme linguistique.

3.1. Sélection des points d'enquête

Précisons que pour le premier volet du projet, nous avons ciblé 8 points d'enquête (Centrafrique, Mali, Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maurice, Réunion)⁵ qui permettent d'illustrer trois types de contextes sociolinguistiques émergeant selon la relation existante entre le français et la/les langue(s) locale(s). Le Centrafrique, le Mali et le Sénégal ont chacun une langue majoritaire (sango, bambara, wolof) au niveau national, qui sert de langue de communication interethnique et qui, à divers degrés, cantonne le français dans le domaine formel. « [T]el est le cas de la plupart des pays de l'hinterland sans ouverture sur la mer, comme le Burundi, le Centrafrique, le Mali, le Niger, le Tchad,

³ www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprosjekter/skattum/ingse_CFA/index.html

⁴ www.projet-pfc.net

⁵ Le projet reste cependant ouvert à d'autres points d'enquête.

le Rwanda [...] » (Queffélec, 2008 : 68). Wald *et al.* (1973) parlent de *discontinuité* entre le français et les langues locales, ce qui rapproche ce français du français standard. La place du français sera toute autre « [d]ans les pays qui connaissent une balkanisation linguistique élevée et où il n'y a pas de langue africaine de grande diffusion [...] le français [y] est amené à jouer un rôle sans cesse croissant au détriment des langues ethniques ou même des langues véhiculaires d'extension régionale » (Queffélec, *op. cit.* : 69). Le Burkina Faso, le Cameroun et la Côte d'Ivoire, parmi d'autres, sont dans ce cas. Dans ces pays, il y a plutôt *continuité* entre les langues locales et le français. Ce cas de figure est particulièrement net en Côte d'Ivoire (Knutsen, 2007a, b, Kouadio, 2005, Boutin, à paraître) La Réunion et l'île Maurice constituent un troisième type de contexte : le français, qui a été introduit dans des îles inhabitées, n'est pas venu se superposer aux langues du terroir comme en Afrique, mais s'est développé parallèlement aux créoles, la parenté des langues invitant à un autre type de continuum (Bordal et Ledegen, 2009). Les trois types principaux englobent à leur tour des contextes particuliers, ce qui nous a amenées à considérer plusieurs terrains pour diversifier les données et garantir un minimum de représentativité⁶. Les situations décrites ne sont toutefois pas statiques et nous nous intéresserons aussi à la dynamique des rapports entre français et langues locales, et l'incidence que cette dynamique peut avoir sur l'utilisation du français et sur ses formes linguistiques.

3.2. Sélection des témoins

Le volet phonologique de CFA épouse le protocole PFC à la lettre en ce qui concerne les enregistrements, transcriptions et codage qui sont intégrés dans la base de données accessible en ligne. Le protocole propose d'enregistrer 12 locuteurs de façon à obtenir un équilibre des sexes et à illustrer trois tranches d'âge. Ce nombre n'est que rarement dépassé étant donné le coût de la transcription des deux tâches de lecture, de 10 minutes de parole pour chacun des entretiens et des conversations et du codage des données transcrites⁷. Ce nombre réduit de témoins pose problème dans un contexte sociolinguistique complexe où un large éventail de paramètres sociaux influe sur la langue. Les critères de sélection de PFC (sexe, âge) s'avèrent insuffisants dans le contexte africain, où le français est le plus souvent langue seconde et où le niveau d'éducation détermine dans une large mesure la maîtrise de la langue. Le plurilinguisme constitue de surcroît un facteur non négligeable. En conséquence, la sélection des témoins pour le projet CFA s'est faite selon quatre paramètres qui sont, par ordre d'importance décroissante : (1) le niveau d'instruction ; (2) l'âge ; (3) la L1 ; (4) le sexe.

F. Gadet (2007b) souligne qu'en sociolinguistique, l'échantillonnage des locuteurs a eu tendance à primer sur la typologie des situations ou des genres

⁶ Ainsi, la dichotomie entre pays enclavés et pays côtiers masque des nuances, le Sénégal et le Burkina Faso se trouvant dans des situations intermédiaires, le premier par l'accueil privilégié fait au français dû à l'ancienneté de la colonisation française et le second dû aux émigrés burkinabé revenus d'une Côte d'Ivoire en crise (Queffélec 2008 : 69).

⁷ Le texte dans son entier, plus environ cinq minutes de chaque entretien et de chaque conversation sont soumis au codage liaison et au codage schwa (Durand et Lyche, 2003).

discursifs qui ont autant, sinon plus d'incidence sur la forme de la langue. Nous faisons cependant l'hypothèse que dans le contexte africain / Océan indien, les états de langues varient considérablement selon les locuteurs, ce qui légitime l'intérêt tout particulier que nous portons aux locuteurs tout en reconnaissant les limites des données recueillies. Nous reviendrons ci-dessous sur le rôle des genres dans notre corpus.

Le niveau d'instruction est le paramètre le plus déterminant pour la forme de français parlé ainsi que pour la conscience métalinguistique des locuteurs. Nous l'avons défini en fonction des diplômes obtenus et nous avons distingué trois niveaux⁸ :

- CEP⁹ (6 ans = le premier cycle de l'école fondamentale)
- DEF¹⁰ (9 ans = le second cycle de l'école fondamentale / le premier cycle de l'école secondaire / le collège)
- Bac/ Bac+ (12 ans = l'école secondaire / le second cycle de l'école secondaire / le lycée), plus éventuellement des études supérieures.

En vue d'avoir des données commensurables, il faut standardiser les niveaux qui tombent en dehors de ces catégories (diplômes professionnels, diplômes non sanctionnés, formations anciennes....).

Pour obtenir une image plus complète du français parlé, il serait souhaitable d'inclure des témoins ayant appris le français en dehors de l'école. Nous n'avons cependant pas retenu cette catégorie comme obligatoire pour le protocole commun, ce qui n'exclut pas que les équipes qui désirent prendre en compte des locuteurs non scolarisés le fassent sur la base d'un protocole annexe.

L'âge permet de vérifier l'évolution de la langue en temps apparent. Nous avons défini trois tranches d'âge : 20-39 ans ; 40-59 ans ; 60 ans ou plus, d'où sont exclus les témoins en situation d'apprentissage du français (écoliers du primaire, du collège ou du lycée). Nous avons cependant inclus les étudiants qui, ayant terminé l'apprentissage de base, représentent une strate sociale importante dans la première tranche d'âge, les 20-39 ans constituant probablement la future élite du pays. Pour tous les âges, nous examinerons les facteurs qui ont pu favoriser ou non leur pratique du français.

La L1 des locuteurs est un paramètre pertinent en Afrique, où il est régulièrement avancé que cette L1 transparaît dans le français de chacun. Ce domaine, lié à la problématique des interférences, reste très peu exploité dans sa dimension phonologique. Il est mieux étudié dans le domaine syntaxique mais a surtout fait l'objet d'études lexicologiques. Pour tester l'hypothèse de l'influence de la L1 sur la prononciation du français en Afrique, il faut, *a minima*, envisager deux L1 par point d'enquête et de préférence choisir des langues de groupes linguistiques distincts.

Le sexe, paramètre standard dans les études sociolinguistiques, semble moins pertinent dans le contexte africain. Faute d'hypothèse forte, nous avons

⁸ Les catégories sont celles en vigueur au Mali ; il faut évidemment les adapter aux systèmes locaux.

⁹ Certificat d'études primaires.

¹⁰ Diplôme d'études fondamentales.

décidé de l'inclure comme paramètre lorsque faire se peut, mais de privilégier les trois autres critères. Si les points d'enquête PFC en Afrique respectent l'équilibre des sexes, ce ne sera pas nécessairement le cas dans les enquêtes supplémentaires.

En guise de conclusion rappelons nos *trois paramètres* principaux pour un protocole *a minima* : le niveau d'instruction, l'âge et la LI.

3.3. Registres et genres

Le protocole PFC, rigoureusement adopté dans des contextes diversifiés à travers le monde francophone, fournit des données robustes et comparables. Pour la phonologie, il s'agit de trois domaines bien précis : l'inventaire phonémique des locuteurs, le schwa et la liaison. Il permet donc, pour la phonologie, de tester l'hypothèse d'un français panlectal et ici, plus précisément d'un français panafricain (Manessy 1994, 1995).

Pour élargir le champ d'études tout en maintenant les mêmes hypothèses, le CFA doit isoler un certain nombre de phénomènes à des fins comparatives. C'est pourquoi nous proposons d'orienter l'entretien semi-directif vers certaines productions, d'ajouter d'autres genres à nos enregistrements et d'introduire un questionnaire sociolinguistique.

L'entretien semi-directif intéresse, dans PFC, le volet phonologique, mais pas uniquement, il peut donner lieu à des analyses syntaxique et sociolinguistique (Detey, Durand, Laks, Lyche à paraître, Prignitz 2006, Boutin 2007, 2009, 2010). Il peut porter sur différents sujets selon la fonction qu'on lui assigne. Nous avons décidé qu'il servirait dans CFA à provoquer certaines constructions syntaxiques. On sollicite ainsi un récit du passé ou de l'avenir pour les temps verbaux et les prépositions temporelles, un récit sur ce que le témoin ferait si ..., pour les constructions hypothétiques et une description d'un itinéraire et un lieu (domicile, travail) pour les prépositions spatiales et les qualificatifs. Les entretiens sont conduits pendant environ 30 minutes. Dans un premier temps, 10 minutes ciblées d'enregistrements sont transcrites, mais les enregistrements sont entièrement numérisés et accessibles pour analyse.

La conversation libre, en tant que registre, pose problèmes en Afrique et dans l'Océan Indien, car les échanges informels ont habituellement lieu dans les langues locales. Il revient alors à chaque équipe de statuer selon le contexte local (français langue véhiculaire ou non) (Boutin, Lyche et Prignitz, 2007).

En complément de ce registre peu adapté au contexte, nous avons l'intention d'introduire des *genres écologiques*, des discours « authentiques » non sollicités par le chercheur. Les genres écologiques permettent également de rétablir en partie l'équilibre des genres dans les corpus oraux, constitués pour la plupart d'entretiens semi-directifs (Gadet 2007a, b). Comme exemples de genres écologiques nous proposons : un cours magistral, un prêche, des débats à la télévision, etc. (cf. Dister *et al.* 2008). Certains enregistrements écologiques ont été collectés, mais ne sont pas encore exploités.¹¹

¹¹ Rappelons certains problèmes qui rendent l'exploitation des données difficile : la qualité sonore des enregistrements n'est pas toujours optimale, ce qui ralentit le travail de transcription déjà extrêmement couteux ; des considérations de déontologie freinent

3.4. Le questionnaire sociolinguistique

Nous prévoyons enfin un questionnaire sociolinguistique portant sur l'environnement linguistique du locuteur, dont les fonctions seront doubles : (1) collecter les informations sociolinguistiques nécessaires à l'interprétation des données linguistiques ; (2) mener une enquête sociolinguistique quantitative. La première fonction suppose que les témoins enregistrés répondent au questionnaire ou que l'entretien semi-directif comporte des questions sur sa vie linguistique. La seconde demande un échantillon de 200 à 400 personnes.

Deux domaines seront concernés par le questionnaire : l'environnement linguistique du locuteur et ses attitudes. Le questionnaire ciblera d'abord les langues parlées par le locuteur et son entourage, il fournira des informations à mettre en rapport avec la scolarisation, la/les profession(s), les lieux d'habitation (les différentes régions parlant différentes langues). Il interrogera ensuite le locuteur sur ses attitudes linguistiques déclarées envers les différentes langues (par exemple, sur le rôle que ces dernières remplissent ou devraient remplir), il invitera également à des jugements sur la langue, sur la variation locale, sur la norme (centrale et endogène)... Le questionnaire a été élaboré et appliqué au Sénégal (Brodal, 2009) et au Mali (où il attend d'être exploité), mais n'est pas encore finalisé.

4. Illustration de travaux terminés ou en cours

Dans son volet phonologique, CFA intègre deux des domaines d'analyse définis par PFC : l'inventaire phonologique des locuteurs et la liaison, cette dernière à cause de l'interface qu'elle constitue avec la syntaxe. A ces analyses viennent se greffer deux autres questions qui nous ont semblé fédérer l'ensemble des points d'enquête : le phonème /r/ et la prosodie, deux domaines où les locuteurs africains s'opposent clairement aux locuteurs du français de référence.

G. Bordal (2006) met largement à profit le codage du schwa tel qu'il est prescrit dans le protocole PFC dans son traitement du /r/ dans le français régional de l'île de la Réunion, mais se heurte aux limites d'un codage non ciblé qui circonscrit les requêtes possibles aux /r/ en position finale de mot. Le projet CFA s'engage à développer rapidement un codage alphanumérique du /r/ selon les mêmes principes que les autres codages en vigueur dans PFC. Les principales caractéristiques des diverses variétés, la réalisation du schwa et de la liaison ont été étudiées pour plusieurs points d'enquête à partir des données PFC par Bordal et Ledegen (2009), Boutin et Turcsan (2009), Bordal (2010, à paraître b), Boutin et Gueye (à paraître), Lyche et Skattum (à paraître c), ainsi que dans une étude comparative portant sur la liaison dans 4 points d'enquête africains : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Centrafrique (Bordal et Lyche, 2008).

CFA ambitionne également d'entreprendre des études sur la prosodie des variétés enregistrées. Dans un premier temps, nous avons effectué une enquête sur la perception d'accents, basée sur le corpus du Mali. Six auditeurs maliens ont écouté une minute de parole spontanée de 14 locuteurs de cinq langues différentes. La mesure acoustique des extraits mise en rapport avec les caractéristiques sociales des

considérablement la mise en accès public (nécessité d'obtenir l'accord des personnes enregistrées, etc.).

locuteurs met à jour qu'un nivellement considérable des interférences phonologiques / phonétiques de la L1 se produit en fonction du niveau d'éducation, du séjour dans la capitale Bamako et de l'exposition au français (famille, profession). L'analyse de ces données, combinant approches phonologique et sociolinguistique, montre que les variétés « régionales » du français en Afrique sont extrêmement diversifiées (Skattum, à paraître b ; Lyche et Skattum, à paraître b). Ces résultats justifient nos soins dans la sélection des témoins. Une autre étude perceptive, portant sur des locuteurs akan, bambara, sénoufo et wolof, montre que l'appartenance ethno-linguistique, le niveau d'étude et le pays de résidence des locuteurs sont bien distingués par les auditeurs (Boula de Mareüil et Boutin, à paraître). Les travaux de Bordal (2009, à paraître a, b) sur la prosodie du français de locuteurs de Centrafrique, qui utilisent le sango dans les interactions quotidiennes, représentent sans nul doute, par leur ampleur et par le travail acoustique fourni, des études d'une grande originalité.

Le débat sur les rôles respectifs des facteurs intra- et intersystémiques a motivé une étude sur certaines particularités d'ordre lexico-syntaxique relevées dans les récits de vie des locuteurs maliens (Skattum, à paraître a). Cette étude, qui porte sur des constructions qui *a priori* semblent des calques du bambara, tente d'apporter des réponses aux questions suivantes : s'agit-il de motivations inhérentes à la langue (intrasystémiques) ? ou d'interférences locales caractéristiques des seuls locuteurs natifs du bambara (intersystémiques) ? ou de traits propres au Mali / à la sous-région (propres à des variétés régionales, à leur tour nées de divers facteurs intra-, inter- ou extrasystémiques) ? ou encore de traits panafricains (interférences régionales motivées par la sémantaxe¹²) ou de traits extrasystémiques nés d'un passé colonial commun ou encore de la « contagion » de traits « voyageurs » (Lafage 2003-04) ? Les réponses à ces questions varient pour chacune des constructions. La source peut être à la fois le superstrat français et le substrat africain ou l'un des deux, et l'extension des expressions étudiées varie : rarement limitées au Mali, elles s'utilisent le plus souvent dans la sous-région mais s'observent parfois dans des pays de l'Afrique centrale, paraissant dans ces cas relever d'un fonds panafricain. Elles sont en même temps plus fréquentes chez les locuteurs de faible niveau d'instruction, confirmant le poids de ce facteur extrasystémique dans les variétés régionales en Afrique.

Dans le domaine proprement sociolinguistique, une enquête menée au Sénégal sur les usages et attitudes linguistiques des étudiants à Dakar (Brodal, 2009) montre que même pour cette future élite, le français reste réservé aux contextes formels ou à la communication avec les étrangers. Bien que les étudiants soient d'origines régionales, ethniques et linguistiques diverses et que le français aurait pu jouer un rôle fédérateur, c'est le wolof qui s'impose comme langue commune. Il n'existe ainsi pas de français « jeune » comme en métropole, le parler « jeune » étant le wolof, dans lequel viennent s'insérer des expressions d'origine française, quelques mots d'origine anglaise ainsi que des emprunts à l'arabe, liés à la pratique de l'Islam.

¹² Le terme est de Manessy, qui parle des « mêmes catégorisations de l'expérience » dans « les parlars de populations appartenant à une même aire de civilisation », en l'occurrence l'Afrique subsaharienne (Manessy 1995 : 234).

Les attitudes envers le français sont ambiguës : lié d'une part à la modernité et à l'ascension sociale, le français est, d'autre part, associé à la colonisation et à l'aliénation. Il ne paraît pas avoir de fonction identitaire (à l'exception de quelques rares informateurs des couches sociales aisées), comme cela a pu être proposé pour le Sénégal (Daff 1995) ou la Côte d'Ivoire (Knutsen 2007a, Boutin 2008). Ces attitudes négatives peuvent surprendre, et s'opposent à des études antérieures (menées il est vrai parmi d'autres groupes de la société), études qui identifient l'appropriation, par les Sénégalais, du français comme une « langue africaine » (Dumont, 1990 ; Daff, 1995 : 145).

5. Conclusion

Greffé au programme PFC, le projet CFA propose de recueillir des données robustes et comparables, afin de mener à bien des analyses phonologiques, syntaxiques et sociolinguistiques.

Avec un échantillon minimal de 12 locuteurs, choisis de manière systématique selon les trois paramètres du niveau d'instruction, de l'âge et de la L1, les enregistrements incluront les 4 registres de PFC, auxquels viendront s'ajouter des enregistrements supplémentaires en fonction des besoins, par exemple de locuteurs non ou peu scolarisés, ainsi que des genres écologiques (discours formels et informels). La base de données ainsi constituée, soumise à des outils d'indexation phonologique et syntaxique, nous permettra d'atteindre notre objectif de renouvellement de l'empirie. Le protocole strictement appliqué dans tous les points d'enquête nous fournira des données non seulement originales mais comparables afin de mieux cerner l'espace francophone dans sa totalité. En nous plaçant délibérément dans une approche de linguistique de corpus où priment les études sur la langue dans ses usages multiples, nous mettons l'accent sur la variation, trop longtemps négligée par la linguistique de l'exemple. Un projet comme CFA, par la rigueur de son protocole, a l'ambition de mettre à jour les facteurs qui animent et structurent cette variation en Afrique, mais également d'apporter des indices cohérents et largement attestés « d'une norme interafricaine sous-jacente aux normes endogènes locales » (Manessy 1994 : 19) qui unifierait la multitude des pratiques observées. Toutes ces recherches envisageables dans l'avenir seront rendues possibles par la structure du corpus qui constituera une grande base de données numérisées, transcrites, étiquetées et codées, à laquelle la communauté scientifique pourra librement accéder.

Bibliographie

- BORDAL, G. (2006). *Traces de la créolisation dans un français régional. Le cas du /R/ à l'île de la Réunion*, mémoire de master, Université d'Oslo. (www.projet-pfc.net)
- BORDAL, G. (2009). « La variation prosodique du français : le cas de la Centrafrique », Colloque *Phonologie du français contemporain : 10 ans de PFC, bilan et perspectives*, FMSH, Paris 10-12 décembre 2009. (www.projet-pfc.net)

- BORDAL, G. (2010). « Phonologie, variation et contact de langues : quelques aspects de la prononciation du français parlé à Bangui en République centrafricaine », *Le français en Afrique*, 25, 375-388. (www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/).
- BORDAL, G. (à paraître a). « Proéminences et constituants prosodiques en français de Centrafrique », *Journées PFC*, La Nouvelle Orléans, 11 juillet 2010.
- BORDAL, G. (à paraître b). « A Study of the Phonology of Central African French : Multilingualism and Variation », in R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (éds.).
- BORDAL, G. et G. LEDEGEN (2009). « La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme », in J. Durand, B. Laks et C. Lyche (éds.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 175-202.
- BORDAL, G. et C. LYCHE (2008). « La liaison en terre africaine », Colloque PFC, *Phonologie du français contemporain : variation, interfaces, cognition*, FMSH, Paris, 11-13 décembre 2008. (www.projet-pfc.net).
- BOULA DE MAREÛIL, P. et B. A. BOUTIN (à paraître) : « Évaluation et identification de perceptives d'accents ouest-africains en français », *Journal of French Language Studies*.
- BOUTIN B. A. (2006). « Adpositions locatives en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé », *CORELA*, vol. 4, n° 1. (<http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1152>)
- BOUTIN B. A. (2007). « De et que subordonnants, et variation en français », *LINX* (Université Paris Ouest-Nanterre), 57, 57-68.
- BOUTIN B. A. (2008). « Norme endogène ivoirienne et subordination », in S. Wharton, C. Bavoux et F. Prudent (éds.), *Normes endogènes et plurilinguisme*, Paris, Éditions de l'École normale supérieure, 61-84.
- BOUTIN B. A. (2009). « Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest) », in S. Osu, G. Col, N. Garric, F. Toupin, *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne, Peter Lang, 33-50.
- BOUTIN B. A. (2010). « Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : que et les particules énonciatives indicateurs de quelle parole ? », Actes du IVE colloque international du groupe *Ci-dit : Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques*, Nice 11-13 juin 2009.
- BOUTIN B. A. (à paraître). « Syntagmes nominaux et syntagmes adpositionnels dans trois langues en contact en Côte d'Ivoire », *Journal of Language Contact*, Varia 3.
- BOUTIN B. A., C. LYCHE et G. PRIGNITZ (2007). « PFC en terre africaine », in S. Detey et D. Nouveau (éds), *Bulletin PFC*, 7, 297-330. (www.projet-pfc.net)
- BOUTIN B. A. et G. TURCSAN (2009). « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », in J. Durand, B. Laks et C. Lyche (éds.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 131-152.

- BOUTIN B. A. et G. GUEYE (à paraître). « French in Senegal after Three Centuries: a phonological study », in R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (éds.).
- BRODAL, I. (2009). *Le français des étudiants à Dakar : usages et attitudes linguistiques*, mémoire de master, Université d'Oslo. <http://www.duo.uio.no/publ/IKOS/2009/92973/BrodalxIngvildxmasteroppgevexV09.pdf>
- CHAUDENSON, R., R. MOUGEON et E. BENIAK (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudition.
- DAFF, M. (1995). « Situations et représentations du français au Sénégal », in C. Juillard et L.-J. Calvet (éds.), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Actes des Premières journées scientifiques du réseau thématique de recherche Sociolinguistique et dynamique des langues, Beyrouth, Montréal, FMA-AUPELF-UREF, 143-148.
- DETEY, S., J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE (éds.) (à paraître). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys.
- DISTER, A., F. GADET, R. LUDWIG, C. LYCHE, L. MONDADA, S. PFÄNDER, I. SKATTUM (2008). « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien) », *Revue de linguistique romane*, 72, 295-314.
- DUMONT, P. (1990). *Le français langue africaine*. Paris, L'Harmattan.
- DURAND, J., B. LAKS et C. LYCHE (2005). « Un corpus numérisé pour la phonologie du français », in G. Williams (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 205-217.
- DURAND, J. et C. LYCHE (2003). « Le projet 'Phonologie du Français Contemporain' (PFC) et sa méthodologie », in E. Delais et J. Durand (éds.), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 212-276.
- DURAND, J. et C. LYCHE (2008), « French Liaison in the Light of Corpus Data », *Journal of French Language Studies*, 18 (1), 33-66.
- GADET, F. (2007a). *La variation sociale en français*. Nouv. éd. revue et augmentée, Paris, Ophrys.
- GADET, F. (2007b). « Le protocole sociolinguistique : quelques propositions », Communication au Séminaire CFA, Université d'Oslo, 28-29 août, manuscrit non publié.
- GESS, R., C. LYCHE et T. MEISENBURG (éds.) (à paraître). *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*, Amsterdam, John Benjamins.
- KOUADIO, N. J. (2005). Le nouchi et les rapports dioula-français, *Le français en Afrique*, 21, 177-191. (www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/).
- KNUTSEN, A. M. (2007a). *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Etude d'un continuum linguistique et social*, thèse de doctorat, Université d'Oslo.

- KNUTSEN, A. M. (2007b). « Le français à Abidjan (Côte d'Ivoire) : vers une analyse multidimensionnelle de la variation », *Le français en Afrique*, 22, 127-159. (www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/).
- LAFAGE, S. (2003-2004). *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2, *Le français en Afrique*, 16-17. (www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/).
- LYCHE, C. et I. SKATTUM (à paraître a). « Unité et diversité du français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien », Colloque International *La variation du français dans les aires créolophones et francophones*, 3-6 juin 2009, Université de la Réunion, in G. Ledegen et J.-Ph. Watbled (éds.), *La variation du français dans les aires créolophones et francophones*, Berne, Peter Lang.
- LYCHE, C. et I. SKATTUM (à paraître b). « Le rôle de la L1 dans le français du Mali : une étude perceptive ». Communication au 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), Nouvelle Orléans, 12-15 juillet 2010.
- LYCHE, C. et I. SKATTUM (à paraître c). « The Phonological Characteristics of French in Mali : a sociolinguistic approach », in R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (éds.).
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS Éditions.
- PRIGNITZ, G. (2006) : « Quelques traits de sémantaxe dans le corpus burkinabè : de l'intonation à l'appropriation du français », Journée PFC, Phonologie du français : *Du social au cognitif*, FMSH, Paris 7-9 décembre 2006. (www.projet-pfc.net/).
- QUEFFÉLEC, A. (2008). « L'évolution du français en Afrique noire, pistes de recherche », in K. Holter et I. Skattum (éds.), *La francophonie aujourd'hui. Réflexions critiques*. Paris, L'Harmattan, 63-76.
- SKATTUM, I. (à paraître a). « Le français parlé au Mali : une variété régionale ? » The 2008 AFLS (Association for French Language Studies) Conference, *Les voix du français : usages et représentations*, Oxford, 3-5 septembre 2008, in M. Abecassis et G. Ledegen (éds.).
- SKATTUM, I. (à paraître b). « L'impact des facteurs sociolinguistiques dans l'identification de la L1 à travers le français L2 : d'un test de perception au Mali ». Communication au Colloque international *Hétérogénéité et variation : quels objets sociolinguistiques et didactiques aujourd'hui ?* 27, 28, 29 mai 2009, Université Paul Valéry, Montpellier III, in M. Dreyfus (éd.), Limoges, Lambert Lucas.
- WALD, P., J. CHESNEY, M.-A. HILY et P. POUTIGNAT (1973). « Continuité et discontinuité sociolinguistiques : hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire », *Bulletin du Centre des études des plurilinguismes* (Université de Nice), octobre/décembre.